

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC de la mise à jour annuelle et occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie de Aradei Capital

Rabat, le 23 septembre 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé, en date du 23 septembre 2026 sous la référence VI/EM/028/2026, la mise à jour annuelle et occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie de Aradei Capital.

Le dossier d'information visé par l'AMMC est constitué :

- du document de référence de Aradei Capital, relatif à l'exercice 2025, enregistré par l'AMMC le 23 septembre 2026 sous la référence EN/EM/028/2026.
- la note relative au programme d'émission de billets de trésorerie enregistrée par l'AMMC en date du 23 septembre 2026 sous la référence EN/EM/029/2026 ;

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nouveau plafond du programme d'émission : 750.000.000 MAD ;
- Valeur nominale unitaire : 100.000 MAD
- Maturité : de 10 jours à 12 mois ;
- Taux d'intérêt : fixe, déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.

Le dossier d'information visé par l'AMMC est :

- Tenu à la disposition du public :
 - Au siège social d'Aradei Capital et sur son site internet ;
 - Chez les membres du syndicat de placement ;
- Disponible sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma.

CP/EM/046/2026

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

✉ OperationsFinancieres@ammc.ma

☎ 05 37 68 89 71